

De la directive IPPC à la directive IED : Bilan, enjeux et défis pour l'industrie française



PARIS – mardi 9 NOVEMBRE 2010

A RETOURNER AU PLUS TARD LE 3 NOVEMBRE 2010

A

CITEPA (Mme HATTE ou Mlle KESSOUAR)

7, cité Paradis – 75010 PARIS

Tél. 01.44.83.68.83 – Fax : 01.40.22.04.83

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Organisme / Société : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Fax : _____

Email : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Organisme / Société : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Fax : _____

Email : _____

PARTICIPERA (PARTICIPERONT) et joint le montant des frais d'inscription (règlement à l'ordre du CITEPA) :

390 EUROS TTC x =

Une facture justificative sera envoyée.

Toute annulation nous parvenant moins de CINQ JOURS avant la réunion ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée,
le nombre des participants étant limité à 120.

Aucune inscription ne pourra être acceptée sur place,
l'inscription n'est définitive qu'à réception de la confirmation du CITEPA.

N.B. CETTE JOURNEE N'ENTRE PAS DANS LE CADRE DE LA FORMATION CONTINUE

B
U
L
L
E
T
I
N

D'
I
N
S
C
R
I
P
T
I
O
N